



BULLETIN DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 889 - **Date de publication :** 13/08/2026

Secteur : Bouches du Rhône (13) - **Type :** Dépassement de seuil de phytoplancton

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Bouches du Rhône (13). Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Est présentée ci-dessous la synthèse des résultats de Dinophysis + Phalacroma et Pseudo-nitzschia autres dépassant le seuil réglementaire.

Conclusion

Concernant le plancton, 3 dépassement(s) de seuil ont été observé(s) sur 3 zone(s).

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Synthèse des résultats au-dessus des seuils

Zone Marine	Lieu de surveillance	Support	Paramètre	Valeur
110 - Etangs de Berre - Vaine - Bolmon	110-P-128 - Massane	● Eau	Dinophysis + Phalacroma	200 n(cellules)/L
106 - Côte camarguaise	106-P-011 - Rousty	● Eau	Pseudo-nitzschia autres	111 000 n(cellules)/L
109 - Golfe de Fos	109-P-027 - Anse de Carteau 2	● Eau	Pseudo-nitzschia autres	103 000 n(cellules)/L

Bulletin complet

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines lipophiles

Zones Marines				du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 01/08/2026 au 07/08/2026 (Semaine 32)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
106 - Côte camarguaise	Lieu de surveillance : 106-P-011 - Rousty						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	300 n(cellules)/L	< LD	100 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
109 - Golfe de Fos	Lieu de surveillance : 109-S-155 - Piémanson						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	100 n(cellules)/L	< LD	< LD	/
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 109-P-027 - Anse de Carteau 2						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	300 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
110 - Etangs de Berre - Vaine - Bolmon	Lieu de surveillance : 110-P-126 - Le Jai						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	100 n(cellules)/L	200 n(cellules)/L	500 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-128 - Massane						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	500 n(cellules)/L	200 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-125 - Le Bouquet						
	Eau	Dinophysis+Phalacroma	Dinophysis + Phalacroma	< LD	/	< LD	/
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils d'alerte :

- *Dinophysis + Phalacroma* : 100 n(cellules)/L

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 01/08/2026 au 07/08/2026 (Semaine 32)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
106 - Côte camarguaise	Lieu de surveillance : 106-S-063 - Rousty S						
	Telline / Donace	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO)	21 µg éq. AO/kg	16 µg éq. AO/kg	/	NQ ou ND

			DTXs)				
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			109 - Golfe de Fos	Lieu de surveillance : 109-S-155 - Piémanson			
Telline / Donace	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)		/	14 µg éq. AO/kg	/	/
		Dates de prélèvement :		-	27/07/2026	-	-
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs		/	NQ ou ND	/	/
		Dates de prélèvement :		-	27/07/2026	-	-
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs		/	NQ ou ND	/	/
		Dates de prélèvement :		-	27/07/2026	-	-
		Commentaires:		-	-	-	-
Lieu de surveillance : 109-P-027 - Anse de Carteau 2							
Moule	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)		/	/	/	NQ ou ND
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs		/	/	/	NQ ou ND
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs		/	/	/	0,05 mg éq. YTX/kg
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
Lieu de surveillance : 109-P-156 - Îlot - Route de Napoléon							
Palourde	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)		/	/	/	12 µg éq. AO/kg
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs		/	/	/	NQ ou ND
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs		/	/	/	NQ ou ND
		Dates de prélèvement :		-	-	-	10/08/2026
		Commentaires:		-	-	-	-
110 - Etangs de Berre - Vaine - Bolmon	Lieu de surveillance : 110-P-126 - Le Jaï						
	Palourde	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	NQ ou ND	16 µg éq. AO/kg
			Dates de prélèvement :	-	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	NQ ou ND	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-128 - Massane						
	Palourde	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	/	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	/	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	/	/	NQ ou ND

			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-125 - Le Bouquet						
	Palourde	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	/	/	13 µg éq. AO/kg
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	/	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	/	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
	Commentaires:	-	-	-	-		

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines amnésiantes

Zones Marines				du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 01/08/2026 au 07/08/2026 (Semaine 32)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille phytoplanctons	Phytoplanctons	Résultat(s)			
106 - Côte camarguaise	Lieu de surveillance : 106-P-011 - Rousty						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	400 n(cellules)/L	< LD	2 200 n(cellules)/L	7 100 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	3 700 n(cellules)/L	900 n(cellules)/L	35 900 n(cellules)/L	111 000 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
Commentaires:	-	-	-	-			
109 - Golfe de Fos	Lieu de surveillance : 109-S-155 - Piémanson						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	< LD	5 400 n(cellules)/L	/
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	1 700 n(cellules)/L	1 300 n(cellules)/L	69 800 n(cellules)/L	/
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	< LD	< LD	/
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	-
	Commentaires:	-	-	-	-		
	Lieu de surveillance : 109-P-027 - Anse de Carteau 2						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	/	3 400 n(cellules)/L	19 100 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	6 800 n(cellules)/L	/	74 900 n(cellules)/L	103 000 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
	Commentaires:	-	-	-	-		
110 - Etangs de Berre - Vaine - Bolmon	Lieu de surveillance : 110-P-126 - Le Jai						
	Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	400 n(cellules)/L	5 800 n(cellules)/L	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia autres	12 200 n(cellules)/L	28 600 n(cellules)/L	152 000 n(cellules)/L	4 800 n(cellules)/L
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
			Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	< LD	< LD	< LD
			Dates de prélèvement :	20/07/2026	27/07/2026	03/08/2026	10/08/2026
Commentaires:	-	-	-	-			

Lieu de surveillance : 110-P-128 - Massane						
Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	/	3 000 n(cellules)/L	< LD
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
		Commentaires:	-	-	-	-
		Pseudo-nitzschia autres	5 000 n(cellules)/L	/	122 000 n(cellules)/L	9 000 n(cellules)/L
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
		Commentaires:	-	-	-	-
		Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	< LD
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	10/08/2026
Commentaires:		-	-	-	-	
Lieu de surveillance : 110-P-125 - Le Bouquet						
Eau	Pseudo-nitzschia	Pseudo-nitzschia fines	< LD	/	< LD	/
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	-
		Commentaires:	-	-	-	-
		Pseudo-nitzschia autres	< LD	/	6 100 n(cellules)/L	/
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	-
		Commentaires:	-	-	-	-
		Pseudo-nitzschia australis + seriata	< LD	/	< LD	/
		Dates de prélèvement :	20/07/2026	-	03/08/2026	-
Commentaires:		-	-	-	-	

Seuils d'alerte :

- Pseudo-nitzschia australis + seriata : 50 000 n(cellules)/L
- Pseudo-nitzschia autres : 100 000 n(cellules)/L
- Pseudo-nitzschia fines : 300 000 n(cellules)/L

Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines				du 18/07/2026 au 24/07/2026 (Semaine 30)	du 25/07/2026 au 31/07/2026 (Semaine 31)	du 01/08/2026 au 07/08/2026 (Semaine 32)	du 08/08/2026 au 14/08/2026 (Semaine 33)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
110 - Etangs de Berre - Vaine - Bolmon	Lieu de surveillance : 110-P-126 - Le Jaï						
	Palourde	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-128 - Massane						
	Palourde	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 110-P-125 - Le Bouquet						
	Palourde	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	-	-	10/08/2026
			Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg

Résultats phytoplanctons producteurs de toxines paralysantes

	< LD Résultat non détecté (limite détection de la méthode d'analyse)	< LQ Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)
ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées	≥ LD et < LQ Toxine détectée mais non quantifiée	

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION DEPARTEMENTALE PROTECTION POPULATIONS BOUCHES-DU-RHONE (DDPP)